



**FORMATION CONTINUE 2021**

**DROIT PENAL DES AFFAIRES  
VISIOCONFERENCE/PRESENTIEL  
ACTUALITE DU DROIT PENAL DES  
AFFAIRES**

**Jeudi 4 novembre  
14h00 à 17h00**

**Jérôme LASSERRE-CAPDEVILLE  
Maître de Conférence  
à l'Université de  
Strasbourg**

**80€ la séance  
60€ / - 2 ans**

En présentiel  
EDASOP  
35 C bd des Récollets, Toulouse

En visioconférence  
Via ZOOM

**Objectifs :**

- Être en capacité de maîtriser les principales infractions de droit pénal des affaires
- Être en capacité de connaître les dernières jurisprudences du droit pénal des affaires
- Être en capacité de maîtriser les dernières évolutions liées à la responsabilité pénale des personnes morales

**Pré requis :** Être Avocat.

**Programme :****I. Droit pénal général lié au droit pénal des affaires**

- Responsabilité pénale de la personne morale
- CJIP

**II. Droit pénal spécial liée au droit pénal des affaires**

- Vol/escroquerie/abus de confiance
- Blanchiment d'argent

**III. Infractions propres au droit pénal des affaires**

- Abus de bien sociaux
- Publication de comptes infidèles
- Banqueroute
- Pratiques commerciales trompeuses
- Tromperies
- Exercice illégal de la profession de banquier
- Fraude fiscale

**Moyens pédagogiques :**

Remise d'un support pédagogique avant la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

Enquête de satisfaction.

**Niveau de la formation :** 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

**Présence des apprenants :**

*Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP (edasop.fr) leur attestation de présence.*

*Pour les apprenants optant pour la formation via zoom : le lien est adressé par l'EDASOP par mail au plus tard la veille de la formation.*

**Inscriptions** possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

**Accès aux personnes en situation de handicap:**

Référente handicap Mme Stéphanie de BALORRE: [s.debalorre@edasop.fr](mailto:s.debalorre@edasop.fr) - [05 61 53 58 52](tel:0561535852)

